

où il était dit : « Vous avez commis un crime de lèse-majesté ; je n'ai pas voulu vous faire périr en ma présence ; mais, dès que cette lettre vous sera arrivée, arrachez les prunelles de vos yeux, et remettez-les à mon envoyé qui me les rapportera. »

Quand l'envoyé fut parti et fut arrivé, tous les ministres du prince dirent : « Cet envoyé fauteur de tromperie et de trouble ne vient pas de la part du grand roi. » Le prince répliqua : « Voici les dents de devant du roi ; maintenant la bonne foi du messenger est évidente. Or, celui qui tient à sa personne et résiste à son père commet ce qu'on appelle une grande rébellion. » Alors donc il se livra pendant trois jours à des réjouissances avec tous ses ministres ; il parcourut le territoire de son royaume en secourant les misérables et en aidant ceux qui étaient dans le dénue-ment ; en proposant pour modèle l'exemple du Buddha, il enseigna le peuple avec des sentiments de bienveillance. Puis il fit appel à quelqu'un qui fût capable de lui arracher les yeux ; un marchand d'herbes (1) les lui ayant enlevés, il les remit à l'envoyé qui les plaça dans une boîte et les emporta promptement dans son pays. Le conseiller d'État les donna à la concubine favorite qui les suspendit devant son lit et proféra des injures en disant : « Êtes-vous content de n'avoir pas accédé à mes désirs maintenant qu'on vous a crevé les yeux ? »

Le grand roi rêva qu'une guêpe venimeuse avait piqué les yeux du prince-héritier ; il se réveilla en sanglotant et dit : « Serait-il arrivé quelque infortune étrange à mon fils ? » La favorite lui répondit : « O roi, c'est parce que vous pensez à lui avec trop d'intensité que vous avez eu ce songe. Sans doute il n'est rien arrivé d'étrange. »

Cependant le prince-héritier cherchait à gagner de quoi manger pour soutenir sa vie en jouant du luth (vîṇâ) ; en

(1) Un *çandala*, disent *Hiuan-tsang* et le *Divyâvadâna*.